



La trottinette carottée

au  de l'Île !



Mars: mois de l'alimentation



Table des matières:

Mot de la direction p. 1

Mot administratif p. 2

Mot pédagogique p. 2-4

Avec cet envoi, vous trouverez...

-Bordereau de paiement période 24

-Calendrier de versement des subventions -
année 2012 - 2013

-Fiche 3 - L'alimentation dans la vie de
l'enfant

-Fiche 4 - La collation



Changement d'heure

Soyez à l'heure ! Le dimanche 11 mars
2012, avancez vos horloges d'une heure.

Le mot de la direction

Bientôt le printemps !

La nature commence à se réveiller et c'est une bonne idée de l'imiter dans le sens de profiter de ces beaux jours à venir. Il y a toutes sortes de choses intéressantes à découvrir pour les enfants lorsque vous les amenez en promenade. C'est comme ça qu'ils apprennent comment fonctionne la nature mais aussi la ville et le quartier, avec ses commerçants, ses passants et ses animaux urbains.

Réflexion sur la qualité

Nous avons tenu la semaine dernière une rencontre avec les RSG du comité pédagogique et les conseillères du BC. De temps en temps il est bon pour nous de pouvoir entendre vos points de vue sur toutes sortes de sujets. C'est ce qui nous permet d'ajuster les différentes formes de notre soutien à nos responsables de garde, une réflexion sur votre pratique de tous les jours.

Le sujet de la qualité étant très vaste, il nous permet beaucoup de possibilités. Améliorer la qualité de services à donner aux enfants présente de nombreux avantages pour les RSG et ce sera donc très intéressant pour vous de pouvoir travailler sur ce sujet.

Comptines et chansonnettes

Nous travaillons en ce moment à la réalisation d'un livre de petites chansons et comptines, qui sera accompagné d'un CD. Ce projet, auquel participent plusieurs conseillères, des musiciens, et d'autres personnes également, va bon train et il sera sans doute concrétisé pour le début de l'automne. Je vous donnerai d'autres informations sur ce beau projet, le mois prochain.

Frais autres que les frais de garde

Je rappelle qu'à part le 7\$ par jour, les RSG ne peuvent en aucun cas, demander aux parents un montant pour quoi que ce soit d'autres. Le Ministère est très clair sur ce sujet et il est important de respecter ses obligations. Les seuls frais possibles sont les retards et ceux prévus aux annexes de l'entente.

Arrivée à La trottinette carottée

Trois personnes ont obtenu une reconnaissance. Il s'agit de Nabila Medjedba, Marie Pilon et Ionela Joldea. Bienvenue à vous trois !





Vos impôts 2011

La date d'envoi de la déclaration de revenus est le 30 avril, mais comme vous êtes travailleuses autonomes vous avez la possibilité d'envoyer votre déclaration jusqu'au 15 juin (celle de votre conjoint aussi). Par contre, si vous devez payer un montant d'impôt, les intérêts débiteront à partir du 30 avril (pour votre conjoint également).



Revenus et dépenses

- Vous devez déclarer vos revenus dans l'exercice où ils sont gagnés, peu importe quand ils sont reçus.

Exemple : si les parents vous ont payé la dernière semaine de décembre en janvier, ces revenus font partie du mois de décembre.

- Les dépenses doivent être déduites dans l'exercice où elles sont engagées, peu importe quand elles sont payées.

Exemple : vous vous êtes abonnée à un magazine en novembre mais vous n'avez reçu la facture qu'en janvier. Cette dépense entrera dans vos comptes du mois de novembre.

Vous avez déjà reçu vos relevés fiscaux pour l'année 2011. Vous devez joindre à vos déclarations de revenus le relevé T4A pour le fédéral et le relevé 27 pour le provincial.

Pour toute question concernant la fiscalité

Revenu Québec :
514-864-6299 (particulier en affaires)
www.revenu.gouv.qc.ca

Agence des douanes et du revenu du Canada :
1-800-959-7775 (travailleur indépendant)
www.arc.gc.ca

Cotisation à l'association des RSG

Nous avons reçu de nouvelles instructions du Ministère concernant le prélèvement des cotisations aux RSG. Le montant de

la cotisation prélevée aux RSG va changer et ce, rétroactivement au paiement du 15 décembre 2011.

Le taux applicable est de 1.6%. Le montant de la cotisation est prélevé sur les allocations de base quotidiennes et sur la valeur de la retenue pour des journées d'APSS versées jusqu'à un maximum de 6 enfants de 59 mois ou moins, tel qu'indiqué à l'entente collective (soit 20.15\$ + 1.94\$ au 1^{er} avril 2011).

Afin de ne pas vous retirer d'un seul coup le montant de votre calcul rétroactif, la somme totale sera répartie sur 8 périodes de rétribution et vous la rembourserez par des versements égaux.

Cette opération se fera probablement au mois de mars. Nous vous tiendrons au courant.

Calendrier de versement des subventions

Vous trouverez ci-inclus le nouveau Calendrier de versement pour l'année 2012-2013, à garder précieusement et pas trop loin car il commence en avril 2012.

Congé de Pâques

Cette année, le lundi 9 avril sera le congé férié de Pâques. Cette journée doit être indiquée comme journée d'APSS prédéterminée : sur la réclamation de subvention et les fiches d'assiduité vous écrirez AD pour ce lundi.



Le calcul des subventions devra se faire sur 9 jours.

À la page des subventions réclamées, dans le premier rectangle en bas à «Nombre de journées prédéterminées...» il faudra inscrire : 1.

- Si vous réclamez la subvention ECP, comme le jour férié tombe un lundi, le calcul se fera selon le détail suivant :
 - première semaine :
1.5 jours x 7\$ = 10.50\$
 - deuxième semaine :
2.5 jours x 7\$ = 17.50\$

— Total de la période = 28.00\$

- Si vous décidez de fermer le vendredi précédent (vendredi Saint), ce n'est pas un jour férié. Ce sera un jour de fermeture supplémentaire (en plus des journées d'APSS) : sur la réclamation de subvention et les fiches d'assiduité vous écrirez F pour fermé.

Assurance professionnelle avec Lombard

C'est le moment de renouveler votre assurance, offerte par le Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance (CQSGEE) dont l'assureur est Lombard Canada. La plupart d'entre vous ont du recevoir OU vont recevoir leur renouvellement ainsi que tous les documents explicatifs.

Pour renouveler votre assurance, vous devez remplir le formulaire que vous avez reçu en indiquant votre choix d'option, le signer et le retourner par courrier postal avec votre paiement au CQSGEE. À la réception de votre paiement, le CQSGEE vous enverra votre certificat d'assurance dans un délai d'environ 3 semaines.

Si vous n'effectuez pas votre paiement pour le 1^{er} avril 2011, votre certificat sera nul et sans effet. De plus, le bureau coordonnateur en sera informé.

Les RSG qui ont payé leurs polices d'assurance sont assurées même si elles n'ont pas encore reçu leurs certificats. À la fin du mois d'avril 2011, toutes les RSG devraient avoir reçu leurs certificats d'assurance et devront envoyer une copie au BC.

Assurance professionnelle - autre assureur

Celles qui ont une assurance professionnelle incluse dans leur police d'assurance habitation ou qui sont assurées ailleurs. C'est quand vous recevrez votre renouvellement que vous devrez nous faire parvenir une copie de votre police d'assurance.

Journées d'APSS

Le 1^{er} avril 2012, le compte se remet à zéro pour vos journées d'APSS. Je vous rappelle que les 6 autres journées peuvent être prises à n'importe quel moment de l'année entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013.



Voilà le mois de mars et le thème de l'alimentation qui revient. Nous ne pouvons faire autrement que d'en parler car manger est un plaisir de la vie, autant pour les petits que pour nous les grands !

Ce plaisir en service de garde donne l'occasion de socialiser, de parler, d'apprendre à se connaître et à s'apprécier davantage. C'est un besoin vital qui nous accompagnera tout au long de notre vie. Si on ne porte pas une attention particulière à la période du dîner ou de la collation et si on considère ces moments comme des périodes à passer, quel message envoie-t-on aux enfants ? Que l'alimentation n'est pas un aspect de la vie important. Si l'appétit vient en mangeant, c'est aussi en investissant du temps que vous découvrirez la richesse de ces moments de routine. Jointes à cet info, vous trouverez les fiches 3 et 4 sur le thème de l'alimentation, bonne lecture !

Nourrir le corps, nourrir le coeur...



Chaque enfant est unique et possède son propre rythme de développement. Au niveau de l'alimentation, c'est la même chose. Il faut respecter ses besoins en nourriture selon son âge, son développement, son rythme et aussi, et oui, selon ses caprices alimentaires ! Car chez l'enfant, l'apprentissage de l'autonomie et l'affirmation de soi se font, entre autres, par l'acquisition de la propreté mais aussi bien avant tout, par le contrôle de ce qui entre dans sa bouche. Une saine alimentation, c'est donc très important pour un développement global et harmonieux de l'enfant.

Le guide alimentaire canadien

Il contient la plupart des renseignements afin de vous guider dans l'élaboration d'un menu équilibré. Il a été conçu pour renseigner sur les catégories d'aliments et les portions qu'il faut manger quotidiennement pour développer et conserver une bonne santé. C'est un guide de référence de base vous donnant les grandes lignes d'une saine alimentation.

MÉLI-MÉLO

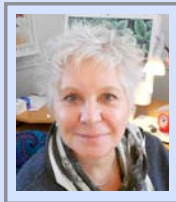
Mot de Anne

À l'automne, j'étais activement à la recherche d'un logement et vous avez été nombreuses à m'aider à en trouver un. Lors de mes visites, je me fais régulièrement demander des nouvelles. Je tenais à vous dire que votre soutien m'a fait chaud au coeur. Maintenant, j'ai trouvé un bon logement à mon goût et tout va bien. Un gros merci de ma part et de celle de ma famille.

Éducatrice guide et complice

La formatrice, Monique Desjardins, a écrit pour souligner le plaisir qu'elle a eu à vous côtoyer tout au long de cette journée. Vous avez été un groupe en or. N'oubliez pas de faire acheminer une copie de votre attestation au bureau, pour celles qui ne l'ont pas fait.

REFLEXION -INTERVENTION



Il est important de montrer à l'enfant que nous comprenons ses sentiments. Avant de donner son point de vue ou des conseils à un enfant, avant même de le consoler et de le rassurer, il faut lui montrer que nous comprenons ses sentiments.

Exemple :

Mieux vaut dire d'abord :

« Tu aurais aimé aller au magasin avec ta tante ! » ou « Tu es déçu de ne pas être sorti avec ta tante ? » **QUE** « Tu sais bien que ta tante ne pouvait pas t'emmener ! »

« C'est triste de perdre son chat ! » **QUE** « C'est seulement un chat : cesse de pleurer, on va t'en acheter un autre ! »

« Tu aimerais avoir une belle robe comme celle de ta sœur ! » **QUE** « Voyons chérie, tu as plus de robes qu'elle en a ! »

« Tu es fâché et ça te donne le goût de pleurer ! » **QUE** « Arrête ça, tout de suite et calme toi ! »

Ces petites phrases qui ont l'air légères... sont par contre magiques pour désamorcer un drame. L'enfant se sent compris et c'est là ... le secret de cette bonne intervention !



Appartement recherché...

Une de vos collègues, Malika Kahil se cherche un appartement 5 1/2 ou 6 1/2 au rez-de-chaussée, avec sous-sol et cour, dans Villeray ou La Petite-Patrie. Si vous avez une idée, contactez-la au : 514 278-9488

Remplaçante recherchée

Malika Kahil est aussi à la recherche d'une bonne remplaçante. Si vous en connaissez, contactez-la !

Stagiaire en recherche de stage

Étudiante au Collège Lasalle, Rose Setchoueng se cherche un milieu de stage qui débutera le 22 mai pour se terminer le 2 juillet. Pour la rejoindre : 514 802-0695



Trois conférences gratuites sur le jeu

Le jeu est un phénomène universel qui a toujours tenu une place prépondérante dans l'histoire de l'humanité, L'article 31 de la Convention des nations Unies relative aux droits de l'enfant reconnaît l'importance du jeu dans la vie des jeunes. Il le considère d'ailleurs comme un droit spécifique, distinct du droit aux loisirs et à celui de se livrer à des activités récréatives. Paradoxalement, le jeu est constamment sous-estimé, et les occasions pour les enfants de s'y adonner librement, à l'intérieur comme en plein air, sont de plus en plus menacées. Les milieux physique et social dans lesquels évolue l'enfant ont été bouleversés depuis quelques décennies et bien des enfants passent dès leur plus jeune âge de longues heures dans des activités structurées, laissant peu de place au jeu libre, et ouvert.

Trois conférences sont organisées dans ce sens par le comité de la promotion du jeu chez l'enfant. Les conférences s'adressent à des parents, à des éducateurs et éducatrices et aux professionnels, pour réfléchir à l'intérêt du jeu dans la vie de l'enfant et à la mise en place de moments de jeu de bonne qualité. La première à laquelle j'ai assisté, a eu lieu le 30 janvier 2012 à l'UQAM et a porté sur le jeu en famille, animée par Mme Francine Ferland. Mme Ferland a tout d'abord parlé de l'importance du jeu chez l'enfant et de la place de l'adulte dans le jeu. Elle a souligné que les enfants ont un horaire très chargé d'activités de toutes sortes: sportives, ... Il reste peu d'espace pour le jeu proprement dit. Elle a mentionné l'importance du jeu dans le développement de l'enfant: il enrichit globalement sa croissance, qu'il s'agisse de son aspect physique, social, affectif, intellectuel ou créatif.

Elle a qualifié le jeu comme une super vitamine, « le jeu est une activité d'une rare richesse; il sollicite et stimule l'enfant dans tous les aspects de son développement». Elle a rajouté : «Regardons un enfant qui joue, examinons ce qui se passe alors, l'enfant court, s'accroupit, saisit des objets, les utilise, entre en contact avec les autres, leur parle, négocie son point de vue, trouve des solutions aux problèmes qui surgissent, imagine et crée. En d'autres mots, il développe des habiletés dans différents domaines».

Elle a parlé aussi de l'attitude ludique: «Un enfant qui a cette attitude sera spontané, curieux, intéressé à relever des défis, à prendre des initiatives, il manifesterait de l'humour et surtout il expérimenterait le plaisir, qui est indissociable du jeu». Quand l'attitude ludique de l'enfant est sollicitée, toute activité peut devenir un jeu; par exemple, se laver les mains peut devenir un tour de magie qui fait disparaître la saleté. À la fin de son discours elle a conseillé aux parents d'être présents quand leur enfant joue, mais seulement en observateur, sans intervenir: « Le jeu doit être un support d'apprentissage et un soutien éducatif, il faut laisser l'enfant libre, entrer dans le jeu ou en sortir selon ses envies». La prochaine conférence aura lieu le 27 mars 2012 à 19h30, toujours à l'UQAM (salle D-R200) elle portera sur le thème *Le jeu moteur: dehors et en service de garde*, et sera donnée par Nathalie Bigras et Claude Dugas. La dernière conférence aura lieu le 8 mai au même endroit et à la même heure, sous le thème *Comment soutenir le jeu*. Elle sera animée par Gilles Cantin, professeur à l'UQAM.

Karima Bensaid, éducatrice à la petite enfance et RSG.



La fête de l'amitié, le 18 février dernier



Merci aux trott-RSG qui ont participé à cette rencontre !

